

République Française

**Pays de
Cruseilles**
COMMUNAUTE DE COMMUNES

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 10 MARS 2026

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 25 février 2026, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles – 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaient présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Cécilia HORCKMANS, Mme DE REYDET Rebecca

Commune d'Andilly

M. Gérard LACROIX (Suppléant)

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, Mme Agnès RICHARD

Commune de Cercier

M. Patrice PRIMAULT

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, Mme Sonia BRIFFAZ, Mme Chrystel BUFFARD, M. Bernard DESBIOLLES, Mme Valérie PERAY, M. Jean PALLUD, M. Jérôme JONFAL, M. Claude ANTONIELLO,

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Menthonnex-en-Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marc BOUCHET

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray-en-Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 25 ; Absents : 3

Secrétaire de séance : Mme Sylvie MERMILLOD

Date d'affichage : 13 MARS 2026

**OBJET : ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A LA SOCIETE D'ECONOMIE ALPESTRE
(SEA) DE HAUTE-SAVOIE**

ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A LA SOCIETE D'ECONOMIE ALPESTRE (SEA) DE HAUTE-SAVOIE

Vu l'exposé de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

Vu le courrier adressé et d'un Appel de cotisation par la Société d'Economie Alpestre (SEA) de la Haute-Savoie en date du 12 novembre 2025.

Considérant que la CCPC est compétente en matière d'aménagement du territoire, d'eau potable, de biodiversité ou encore d'agriculture locale ;

Considérant les missions et actions de la SEA en matière d'animation, de sensibilisation et d'aménagement ;

Considérant que la SEA présente l'intérêt de pouvoir s'intégrer pleinement dans de nombreux projets et travaux de la Communauté de commune à l'image du plan alimentaire territorial, de la ressource en eau concernant les sources des Usses ;

Considérant le mode de financement de la SEA ;

Monsieur le Président propose que la CCPC adhère à cette association à hauteur de **1 856.40 €** (18 564 habitants x 0.10 €) pour l'année 2026.

**Le Conseil communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- ➔ **APPROUVE** l'adhésion de la CCPC à la Société d'Economie Alpestre (SEA 74)
- ➔ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les différents actes nécessaires à cette adhésion
- ➔ **DIT** que les montants correspondants au coût de 0.10 €/habitant (18 564 habitants) sont inscrits au budget de l'exercice, budget principal

La Secrétaire de Séance
Sylvie MERMILLOD



Acte certifié exécutoire le :

13 MARS 2026

Le Président
Xavier BRAND

